



Documents soumis à l'Assemblée Générale 2019

le 26 février 2019

RAPPORT MORAL

L'année 2018 a été un sommet dans l'opposition de l'association aux projets de la commune d'Arâches.

Nous nous sommes mobilisés pour défendre les intérêts de la station vis à vis des communes qui ne voient que leurs intérêts à court terme. Ainsi les informations que nous publions sont surtout liées à la gouvernance du Syndicat et des communes, avec établissement de dossiers pour s'opposer à des décisions.

Nous avons agi sur plusieurs sujets en partenariat avec l'association Les Amoureux des Carroz. Nous avons aussi des contacts avec l'Association des Résidents des Carroz et les élus de l'opposition d'Arâches. La majorité d'entre nous est contribuable de cette même commune. Il y a à l'intérieur même de la commune d'Arâches la constitution d'une opposition aux projets du maire, et à la gestion de la commune.

Nous appuyons les souhaits de développement raisonné de Flaine et des Carroz, et recherchons une répartition équitable des taxes locales, à l'intérieur de la commune d'Arâches.

La commune de Magland a le même comportement, avec un impact financier plus réduit sur Flaine.

Les actions 2018 :

<p>29 janvier 2018 : Réunion des vœux d'Arâches à Flaine avec plusieurs discours de personnalités Analyse détaillée, transcription des discours et diffusion de certains plans.</p>
<p>15 mars 2018. : Présentation du projet de PADD de la commune d'Arâches Analyse détaillée, transcription des allocutions (2 à 3h). Une note critique au projet est diffusée le 20 mai, avec une forte critique du projet de TC Lays-Cupoire qui est actuellement en stand-by.</p>
<p>28 juin 2018 : Présentation du projet de PLU de la commune d'Arâches Analyse détaillée et retranscription également. Nous avons prévu de faire un résumé et une note critique, mais ce travail a été interrompu par l'action suivante.</p>
<p>Du 19 juillet au 24 août 2018. : Enquête publique sur le projet de golf des Carroz. L'enquête publique s'est terminée par plus de 1100 avis opposés au projet, et la suspension du projet, probablement suite à l'intervention de la préfecture à qui nous avons envoyé un dossier très critique. La mairie a annoncé qu'elle présenterait à nouveau le dossier en 2019 après ajout d'un chapitre clarifiant certains points, il est possible qu'une nouvelle enquête publique se déroule au printemps 2019, et dans ce cas nous ferons à nouveau appel à vous pour vous prononcer. Les critiques qui ont été faites portaient sur le fond du projet que nous avons analysé dans le détail, et nous ne voyons pas comment un chapitre d'explications pourra y répondre.</p>
<p>Automne 2018 : Demande de changement du tracé du Funiflaine Durant les actions précédentes, nous avons eu de nombreux échanges avec des habitants de Flaine et des Carroz, et en particulier sur le Funiflaine. Nous avons une vision négative du projet Funiflaine actuel, et avons analysé un projet de bon sens beaucoup plus attractif avec une gare intermédiaire aux Carroz, et nous nous battons pour le faire accepter. Nous avons la conviction qu'en cas d'enquête publique sur le projet actuel, le nombre d'avis refusant le projet sera important si le tracé n'est pas modifié, et avons bon espoir que nos élus écoutent pour une fois l'avis de leurs administrés. Une concertation préalable est prévue en janvier / février 2019.</p>
<p>Recours sur les remontées de taxes des remontées mécaniques. Toujours engagé, nous espérons obtenir un jugement sur le fond, la commune d'Arâches faisant tout pour l'éviter.</p>
<p>Audit sur la gouvernance du SIF. Fin novembre 2017 nous avons envoyé une lettre au Sous-Préfet</p>

protestant contre la gestion du Syndicat Intercommunal. Environ 1 mois après, celui-ci a missionné le Trésor Public pour une étude sur la gouvernance financière de Flaine. Nous ne sommes pas les seuls à avoir contesté la politique de la commune, mais notre avis a sans doute contribué à la décision.

Une première restitution au SIF des conclusions de l'audit a eu lieu fin juillet, avec en conséquence immédiate un retrait de la compétence « tourisme ». Nous n'en savons pas plus, il y a un black-out sur ce dossier. Le rapport final attendu fin 2018 n'a toujours pas été rendu public.

Nous assistons si possible aux Comités Syndicaux du S.I.F., rencontrons l'Office du Tourisme, avons assisté à la plupart des Conseils Municipaux d'Arâches, c'est là que se prennent les décisions concernant Flaine.

Autres actions 2018 : vidéo de concerts de musique, slalom géant en avril 2018 avec le Club des Sports.

Nous sommes attentifs à l'amélioration et l'entretien général de la station, au fonctionnement des ascenseurs, la voirie, le stationnement, les animations : la situation fin 2018 fait toujours apparaître un grand déficit d'investissement public (sauf le Funiflaine s'il se fait, mais ce n'est qu'un moyen de transport), et même privé (pas de construction au titre de l'UTN 2003, petits projets sur Flaine pour le Domaine Skiable : modernisation du tapis du Bissac, pas de toilettes publiques au départ de Flaine Forêt)..

Le projet Funiflaine

Le projet phare du Funiflaine, télécabine reliant Magland à Flaine via le col de Pierre Carrée aura(it) un impact important sur Flaine, mais nous n'avons pas d'éléments permettant d'apprécier la cohérence du projet (exemple : les parkings, les liaisons dans la vallée, l'économie du projet). Ce projet est coûteux avec un budget de 84 M€, la Région, l'Etat et le Département se sont engagés à une participation importante au coût de réalisation, le reste du coût étant partagé entre Communauté de Communes, les communes d'Arâches et Magland, et l'exploitant. Les aménagements périphériques sont à la charge des communes ou du SIF.

Le projet Funiflaine est le seul véritable investissement à long terme pour Flaine. On ne peut se satisfaire de cette situation. Si on veut attirer des clients, le transport n'est pas le seul critère loin de là, où alors Flaine deviendra une station pour skieurs à la journée, ce n'est pas du tout ce que nous recherchons. L'accueil de skieurs en plus grand nombre dans l'espace flainois restreint est un véritable problème.

La Région a imposé en 2016 un réexamen du projet qui a été modifié, avec une liaison Magland - Pierre Carrée - Flaine, plus une liaison Lays-Cupoire réalisée par la commune d'Arâches. Cette deuxième liaison a été repoussée au profit de la construction de la luge 4 saisons, nous estimons que ce projet est mauvais en raison du faible enneigement du Lays, et qu'il peut difficilement être réalisé en raison de l'opposition de propriétaires des terrains.

Le projet Funiflaine actuel ne dessert pas les Carroz, la station intermédiaire du col de Pierre Carrée étant surtout là en vue d'un programme immobilier de 47 000 m² annoncé. Quoiqu'on en dise, le projet est plutôt un ascenseur pour le ski à la journée et pour un projet immobilier.

Nous avons analysé la faisabilité d'un projet dans lequel la gare intermédiaire est située aux Carroz, et la conclusion est très positive. Ce projet devient alors un véritable transport public, il soulagera la route de Flaine, rapprochera les activités des stations de Flaine et des Carroz, servira une population bien supérieure et deux Domaines Skiabiles. Nous sommes très favorables à ce changement en tant que flainois, les habitants des Carroz également pour d'autres raisons. Les Carroziens et les Flainois doivent s'entendre pour préparer l'avenir, ce qui n'est pas le cas actuellement par faute de la mairie.

Une concertation sur ce projet est organisée de Janvier à Mars par le Conseil Départemental, avec des réunions publiques. Nous y participerons. La date de l'Assemblée Générale 2019 a été choisie hors de ces dates.

Coopération avec des associations ou opposants de la commune d'Arâches

Nous nous sommes sentis très impliqués dans le projet de golf des Carroz,

- pour ses conséquences directes et indirectes sur Flaine,
- et en tant que contribuables de la commune d'Arâches comme la majorité d'entre nous.

Mais il faut avoir conscience du faible impact démographique de Flaine au plan de la politique locale. Ainsi sur les 1100 avis opposés au golf des Carroz, 70 à 80 provenaient de flainois. Le ratio est du même ordre de grandeur pour le nombre d'électeurs.

Notre capacité d'action sur les événements est nulle si nous menons des actions dans le seul périmètre de Flaine. Il se trouve que nous partageons certains objectifs de développement de la commune avec des habitants des Carroz, cela renforce nos actions.

Assemblée Générale du 26 février 2019. Documents Soumis.

RAPPORT FINANCIER au 1er octobre 2018

	01/10/15	01/10/16	01/10/17	01/10/2018
ACTIF / ASSETS				
SICAV CA	16345,17 €	16345,17 €	Vendues	
Actions CDA	336,00 €	371,40 €	519,60 €	Vendues
Livret A	10814,73 €	10914,10 €	10995,95 €	11078,41 €
Compte Courant	308,70 €	664,85 €	15025,13 €	7224,19 €
Caisse	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0
TOTAL ACTIF	27804,60 €	28230,27 €	26540,68 €	18 302,60 €
DETAIL DES RECETTES ET DEPENSES / INCOME AND EXPENSES				
Cotisations et dons	2 845,00 € (77 adh.)	2546 € (77 adh.)	2155,00 (59 adh)	3060,00 € (80 adh)
Revenus financiers	32,27 €	18,42 €	8,00 €	82,46 €
Secrétariat	-216,50 €	0,-- €	0,00 €	0
Site Web	-113,23 €	-154,03 €	0,00 €	142,03 €
Frais Divers (dont frais bancaires et autocollants).	-697,41 €	-110,54 €	-189,81 €	-70 €
Concert des 50 ans				+1000 € -1000 €
Manifest. Culture/Musique	-1950,-- €	-1700,-- €	-500,00 €	0
Manifest. Sports	-507,77 €	-274,97 €	-200,70 €	-283,02 €
Audit Comptable			-3150,00 €	0
Recours taxes RM			0,00 €	-11 067,6 €
TOTAL DEPENSES	-3484,91 €	-2239,54 €	-4040,51 €	-12 562,65 €
TOTAL RECETTES	2883,27 €	2564,42 €	2163,00 €	4 764,17 €
Plus/Moins value actions	-145,87 €	-29,85 €	0,00 €	0
EVOLUTION DE L'ACTIF	-747,51 €	425,67 €	-1689,59 €	-8 238,08

- Bilan positif en coût récurrent, et très négatif avec le recours sur les taxes des remontées mécaniques..
- Nous sommes 80 adhérents, plus qu'en 2017, il faut aussi compter la vingtaine de commerçants qui nous aident en nature pour les lots du slalom,
- La réduction des frais de fonctionnement met à contribution les membres du Bureau de l'association, et nous avons besoin de plus de soutiens de nos nombreux lecteurs,
- Information en ligne focalisée sur la gouvernance de Flaine : Conseils Municipaux et Comités Syndicaux.
- L'appel à la générosité des adhérents n'est pas vain, merci aux généreux donateurs.

Assemblée Générale du 26 février 2019. Documents Soumis.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Rubrique	Poste	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
RECETTES	Adhésions, Dons, Inscriptions	2500 €	3140 €	3140 €
	Revenu Financier	0 €	0	0
Total Recettes		2500 €	3140 €	3140 €
DEPENSES RECURREN TES	Secrétariat	0 €	0	0
	Site Web	-154 €	-142,03 €	-142 €
	Déplacements	0 €	0	0
	Publicité - Représentation	0 €	-70 €	-70 €
	Manifestations Culture	0 €	0	0
	Manifestations Musique	0 €	0	0
	Manifestation Sport	-200 €	-300 €	-300 €
Total Dépenses récurrentes		-354 €	-542,03 €	-542 €
BILAN Hors +/- value actions		0 €	2085,97	2 086 €
DEPENSES EXCEPTION NELLES	Audit Remontée de taxes	-3 150,00 €	0	0
	Recours Remontées Mécaniques	-5000,00 €	-11067,60 €	-3000 €
	Provision pour autre recours, ou analyse financière	-5000,00 €		-3 000 €

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - Etat des mandats

Collège	Nom	Situation	Fin d'exercice
1	Xavier Robby	Elu à l'AG 2018.	Fin 2020
1	Chantal Lardennois	Elue à l'AG 2018.	Fin 2020
1	Mike Dickinson	Elu à l'AG 2018	Fin 2020
2	Christophe BOUJON	Fin de mandat. Conseiller à élire	Fin 2021
2	Régis LARDENNOIS	Fin de mandat. Conseiller à élire	Fin 2021
2	Pierre TOCQUEVILLE	Fin de mandat. Conseiller à élire	Fin 2021
3	Thomas HEPPEL	Elu à l'AG 2017	Fin 2019
3	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2019
3	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2019

Francois Zahm a été coopté au CA pour 1 an après l'AG 2018. Il peut se porter candidat à l'élection prévue à l'AG.

Il y a 5 postes de conseillers ouverts.

PROJET D'ORIENTATION

Flaine est toujours engagée dans une phase majeure :

- de développement avec l'UTN 2003 toujours en cours, et le projet Funiflaine très structurant,
- de croissance avec l'augmentation de la clientèle,
- de crise économique, et de difficultés budgétaires.

Fonctionnement de l'Association

La question des ressources financières de l'association reste à l'ordre du jour, les cotisations et dons permettent de conserver notre indépendance, et devraient assurer les dépenses de fonctionnement du Bureau ce qui n'est pas possible actuellement.

L'accès public à la plus grande partie de l'information sur le site internet pénalise les adhésions et est ressenti comme anormal par nombre d'adhérents. En 2016, un nombre accru d'articles du site internet a été réservé aux adhérents. L'identifiant étant fourni systématiquement à tous les adhérents depuis 2017 (auparavant, il était fourni sur demande).

Cependant, en 2017 et surtout 2018, dans notre stratégie de défense des intérêts de Flaine, nous avons maintenu des articles publics sur les dossiers en cours pour donner plus de visibilité à nos actions.

Actions

Nous proposons pour l'année 2019 de développer les points suivants :

- Suivre attentivement les projets et budgets de la station et des communes, en particulier les investissements, (le parking couvert du parking P2 et la rénovation de la voirie de Flaine Forêt semblent définitivement abandonnés. L'année 2019 devrait être très active pour le Funiflaine et ses aménagements locaux...).
- Nous prévoyons un slalom en mars 2019 avec le Club des Sports et les commerçants flainois, sous réserve de volontaires pour l'organisation.
- Echanges mutuels avec d'autres associations du Grand Massif
- Nouvelles actions éventuelles, dans le champs d'action de l'association (golf, PLU...).
- Réunions avec les instances flainoises (SIF, Office du tourisme, municipalités d'Araches et Magland), objets de compte-rendus, On espère avoir à nouveau des échanges avec GMDS, mais l'actualité est peut-être trop brûlante.
- Lien permanent avec vous grâce au site Internet, et à des emails.

Votre adhésion légitime l'association, assure le moyen financier de mener nos actions présentes, et on espère un jour s'associer à nouveau à la vie culturelle de Flaine. Elle est plus que jamais nécessaire pour conserver des moyens finances suffisants, vous pouvez aussi nous aider en motivant vos amis ou voisins.

La participation d'un nombre accru d'adhérents ou sympathisants aux activités de l'association est également indispensable : si vous le pouvez, prenez contact avec les membres du bureau.